PROCES VERBAL
CONSEIL d'ECOLE extraordinaire - année scolaire 2017-2018
École élémentaire Léon Blum - Longvic

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 12 décembre 2017 à 17h30 à l'école Léon Blum.
Etaient présents :
- enseignants : Mmes Africano, Antemi, Bertholomey, Binet
- représentants des parents d'élèves : Mmes Fuster, Jorand, Mathelin, Mathey, Pawka et M. Jacquet
- mairie de Longvic : Mme Prévost, adjointe au maire, M. Réty, adjoint au maire, Mme Viélix, responsable du Pôle Education

Etaient excusés :
- M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de Chenôve : M. Lascaux
- enseignantes : Mmes Dalla Torre, Landrot, Zunino

* * *

Ordre du jour :
Vote du conseil d'école pour se prononcer pour un retour ou non à la semaine de 4 jours

* * *

Ce conseil d'école extraordinaire est réuni afin d'obtenir son avis quant à une éventuelle modification des rythmes scolaire à la rentrée scolaire 2018/2019.

La municipalité de Longvic fait savoir qu'en fonction des avis émis par les conseils d'école de la commune, M. le maire pourra saisir la directrice académique des services de l'Education Nationale afin de demander un retour au régime dérogatoire de la semaine de 4 jours.

Les représentants des parents d'élèves ont proposé un questionnaire à l'ensemble des familles de l'école pour recueillir leur avis et les représenter lors du vote. Sur les 94 fratries de l'école, 82 familles ont répondu aux questionnaires :
- 49 voix pour le retour à la semaine de 4 jours
- 33 voix pour un maintien de la semaine de 4,5 jours

Mme Prévost, adjointe au maire a également transmis des précisions aux parents d'élève, en particulier en matière de tarification périscolaire selon les modifications des rythmes.

La municipalité prend la parole pour informer :
- qu'elle regrette l'absence de bilan national en matière de rythmes scolaires
- qu'elle est fière de la mise en place depuis 5 ans d'activités de qualité durant les NAP, ce que les représentants des parents valident également. Les animateurs ont fait remonter que les 45 minutes de NAP étaient trop courtes, en tenant compte des déplacements des élèves, de la mise en place des activités, le temps réel d'activité était réduit autour de 25 minutes.
- qu'elle a souhaité en premier lieu recueillir l'avis des familles et parents d'élèves concernant un éventuel changement de rythme, ainsi que les équipes enseignantes.
- qu'elle est heureuse des échanges de qualité qui se sont déroulés dans les conseils d'école autour des rythmes scolaires
- que le passage à la semaine de 4 jours va entrainer une réorganisation familiale.

Question des représentants des parents : la capacité d'accueil périscolaire sera-t-elle augmentée le mercredi en cas de retour à la semaine de 4 jours ?
La municipalité répond que selon les demandes, la capacité d'accueil pourra être augmentée. Mais qu'il est difficile pour le moment d'avoir des chiffres réels.

Passage au vote :

- La municipalité annonce qu'elle ne souhaite pas prendre part au vote
- Le vote se fait à main levée après accord de tous.
- Participe au vote : les 6 représentants des parents d'élèves et les 4 enseignantes présentes

Résultat du vote :

la municipalité ne prend pas part au vote	
maintien de la semaine de 4,5 jours	2 voix
retour à la semaine de 4 jours	8 voix

Par 8 voix contre 2, le conseil d'école émet un avis favorable au retour de la semaine de 4 jours à la rentrée 2018/2019.

Question des représentants des parents : quels seront les horaires de l'école en cas de retour à la semaine de 4 jours ?
La municipalité indique qu'elle souhaite uniformiser les horaires des écoles sur la commune et ne pas alourdir la matinée de classe (au-delà de 3h) notamment en maternelle. Elle ne souhaite pas mettre en difficulté les familles en les obligeant à inscrire les enfants en périscolaire pour 1/2 heure le soir.

La séance est levée à 18h16.

La présidente Mme Antemi, directrice de l'école	La secrétaire Mme Fuster, représentante des parents d'élèves